



ÉCLAIREUSES ♦ ÉCLAIREURS
DE FRANCE

RAPPORT D'ACTIVITES DE L'ANNÉE 2024/2025

RAPPEL DES PRINCIPES DE L'ASSOCIATION :

Les Eclaireuses et Eclaireurs de France sont une association de scoutisme laïque œuvrant pour l'éducation de la jeunesse au travers des valeurs suivantes :

- *Laïcité,*
- *Coéducation,*
- *Démocratie,*
- *Solidarité,*
- *Ecocitoyenneté.*

La mise en œuvre des projets d'activités réalisés au cours de l'année pour les enfants et jeunes s'est inscrite dans le cadre du projet pédagogique établi en harmonie avec les finalités précédemment décrites.

LE PUBLIC CONCERNE :

L'association s'adresse en priorité aux enfants et jeunes. Les projets sont mis en place pour eux ainsi que les moyens pour y parvenir. Ils participent aux activités en qualité de « **membres actifs** ». La cotisation est versée en début d'année et permet l'accès à toutes les activités ainsi que la réception des revues éditées par l'association. Elle comporte en outre une assurance responsabilité civile, défense, indemnisation des dommages corporels, dommages aux biens des participants, secours protection juridique et assistance. La période de référence de l'adhésion va du 1^{er} septembre au 31 août.

L'association accueille également des adultes qui adhèrent en qualité de « **membres actifs responsables** ». Ce sont les personnes qui organisent et animent les activités, veillent à l'atteinte des objectifs éducatifs de l'association et assurent la gestion ou le suivi du fonctionnement du groupe tout au long de l'année.

Des enfants peuvent participer à titre occasionnel à des activités. Ils n'ont pas la qualité de membres actifs. C'est le cas lors de certaines activités ouvertes : week-end sous tentes, portes ouvertes, journée rencontres. A l'issue de ces activités, certains participants décident de

devenir membres actifs de l'association.

LES ACTIVITES :

Les participants aux activités comptaient cette année 10 louveteaux et 12 louvettes (8 à 11 ans), 7 éclaireuses et 16 éclaireurs, encadrés par 6 animatrices, 3 animateurs et 3 animatrices, une directrice, un directeur-adjoint, deux secrétaires et un trésorier. D'autres adultes faisaient partie de l'équipe de groupe, prenant en charge d'autres missions. Au total, le nombre de cartes prises s'est élevé à 58.

Les activités des dimanches se sont déroulées de septembre à juillet. Elles ont eu lieu dans les environs des locaux (Parc naturel de la Combe aux Fées, Peute Combe, collines près du lac Kir, combes près de Plombières et de Daix). Par mauvais temps, les activités étaient recentrées sur les locaux de la Combe Valton. Elles ont été construites en lien avec nos projets et nos objectifs pédagogiques : « Développer la connaissance du scoutisme et de l'association », « Permettre aux enfants et jeunes d'être acteurs de leurs activités et de leurs projets » et « participer à la vie de la commune ».

Plusieurs week-ends sous tentes ont été organisés à Arcenant. Ces week-ends ont été l'occasion de permettre aux enfants de découvrir ou de se perfectionner dans différentes techniques de scoutisme. Trois week-ends ont également été organisés à Arcenant en saison froide ou par temps trop pluvieux pour le camping. Ils ont notamment été axés sur la préparation du 50^e anniversaire du groupe qui s'est également déroulé à Arcenant. Une sortie neige au chalet du Planet, situé à proximité des Rousses dans le Haut-Jura, a eu lieu en février.

Les éclaireurs ont participé à **la vie de la commune** en s'investissant au salon de l'animation. Comme chaque année, le groupe a apporté son soutien à l'AFM Téléthon en vendant des produits fabriqués par les familles d'éclaireurs dans le centre commercial du Belvédère. Ils ont également participé à la fête du jeu inter-associations.

En tant qu'association complémentaire de **l'éducation nationale**, le groupe présente ses actions auprès de l'académie. L'équipe de responsables a contribué à la création d'un répertoire d'activités par le biais de la rédaction de « fiches action » diffusées au rectorat.

Un dossier a été monté et a permis d'obtenir le label « Colos apprenantes » au titre du séjour d'été, comme les années précédentes. En raison des restrictions budgétaires, aucun financement n'a été accordé. La JPA n'a pas obtenu de financement et n'a donc pas pu intervenir à titre complémentaire.

Un grand camp d'été a été organisé du 11 au 25 juillet à Cassioz, commune de Megève, en Haute-Savoie. Le lieu a été choisi en clin d'œil au premier camp du groupe qui s'était tenu à proximité, près du Mont-Blanc. Une équipe plus expérimentée a animé ce séjour, composée de jeunes ayant grandi dans le groupe et s'étant formés au BAFA et BAFD. L'équipe était composée d'une directrice, d'un directeur-adjoint, d'un intendant et de 3 titulaires BAFA. Deux autres animateurs sont venus en renfort le temps d'un week-end. Les objectifs de ce séjour étaient

d'apprendre à camper et vivre en équipes, favoriser l'épanouissement des enfants par les échanges, la coopération et le respect, développer la capacité des jeunes à vivre dans la nature et à respecter leur environnement, les rendre acteurs de leur séjour. Le projet d'éducation était basé sur une auto-éducation collective. L'ensemble des participants a participé à l'élaboration des repas, à la mise de table, la vaisselle, le nettoyage du lieu de camp et aux divers autres services de la vie collective. Les jeunes de plus de 11 ans ont participé à une « exploration », sortie en autonomie de 2 jours hors du camp, à la découverte des paysages environnants. Ils ont ainsi pu développer leur capacité à coopérer, mais ils ont également gagné en autonomie en apprenant à faire des menus équilibrés, à faire les achats dans les magasins, à s'exprimer en rencontrant les élus ou habitants pour trouver des lieux d'hébergements.

Des grands jeux sur le thème de la mythologie, des veillées, des ateliers basés sur les techniques de scoutisme, des olympiades, plusieurs randonnées en montagne et d'autres activités ludiques ont été organisés.

Talant, le 29 août 2025.

Denis BEUCHOT

Secrétaire.